

Inflation annuelle record de 6,1% après l'augmentation de la TVA en juillet 2020

Résumé : L'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 6,1% en juillet 2020 par rapport à juillet 2019, son plus haut niveau depuis 2012 et bien au-dessus du taux d'inflation du mois précédent (juin 2020) de 0,5%. L'accélération de l'augmentation des prix à la consommation est attribuable principalement à la hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 5% à 15% le 1er juillet 2020.

1. Augmentation annuelle de 6,1% des prix à la consommation en juillet 2020

L'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 6,1% en juillet 2020 sur une base annuelle, bien au-dessus du taux d'inflation du mois précédent (juin 2020) de 0,5%. L'Arabie saoudite n'avait pas connu un taux aussi élevé depuis 2012.

L'Indice des prix à la consommation (IPC) saoudien reflète les variations des prix payés par les consommateurs pour un **panier fixe de biens et de services composé de 490 articles**. Ce panier résulte de l'Enquête sur les Dépenses et les Revenus menée par l'Autorité saoudienne de la Statistique (*General Authority of Statistics – GASTAT*) en 2018.

En juillet 2020, la plupart des principales catégories de dépenses ont connu une hausse des prix par rapport au même mois de l'année précédente, mais **la hausse de l'IPC provient principalement de la hausse des prix des aliments et boissons (+14,3%)** compte tenu de leur poids dans le panier de consommation saoudien (17%) **et des transports (+7,3%)**. L'alimentation et les boissons ont enregistré la plus forte augmentation annuelle (+14,3%), principalement en raison d'une **augmentation des prix de l'alimentation (+14,6%) en général et de la hausse des prix de la viande (+18,2%) et des légumes (+19,4%) en particulier**.

Le prix du tabac a augmenté annuellement de +12,5% principalement en raison de la hausse des prix des cigarettes (+11,3%).

Les services de communication ont également enregistré une augmentation de +9,6% en raison de la hausse des prix des services de téléphonie de +10,8%.

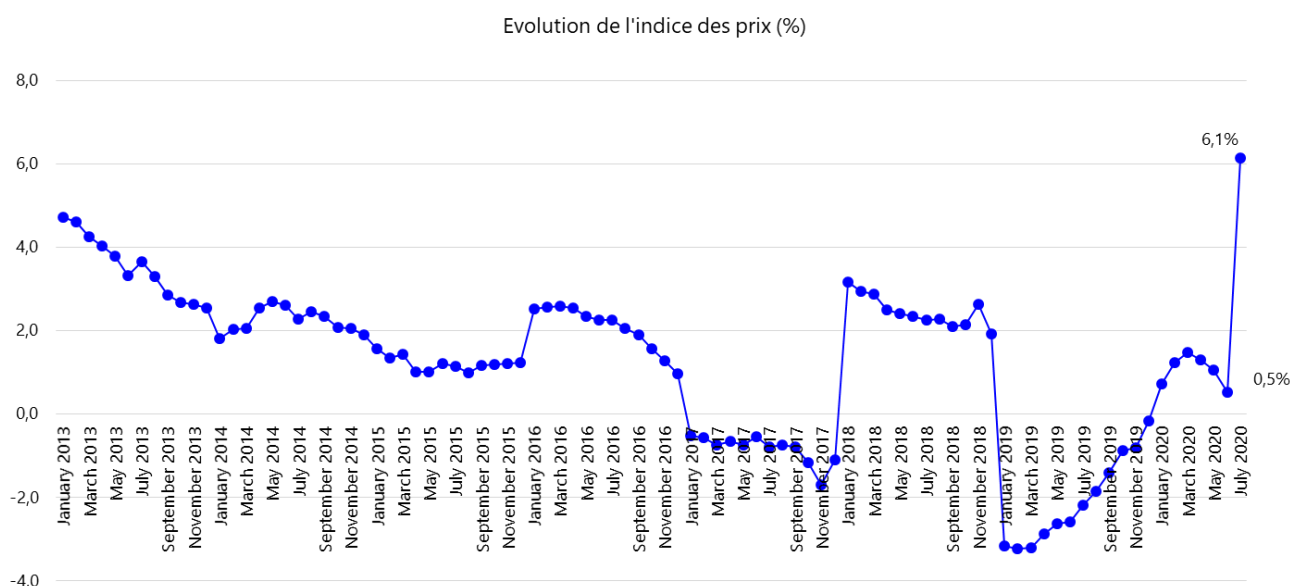
La restauration et l'hôtellerie ont également enregistré une hausse de +7,3% poussés par la hausse des tarifs des services de restauration de +8,7%, tandis que les services d'hébergement ont diminué de -5,1%.

La hausse des prix des transports (+7,3%) résulte d'une augmentation des prix d'achat de véhicules de +13,9%, tandis que les prix du carburant (-17,1%) et de l'essence ont diminué en rythme annuel (-15,5% pour l'essence 91 et -32,7% pour l'essence 95), contrebalançant en partie les hausses de prix dans d'autres catégories de consommation. En revanche, en rythme mensuel les prix du carburant ont augmenté : +32,4% de juin 2020 à juillet 2020, effet immédiat de l'augmentation de la TVA au 1^{er} juillet 2020 et de la remontée des prix du baril de brut.

2. La hausse de la TVA de 5% à 15% au 1er juillet 2020 marque l'accélération de l'inflation.

La hausse de la TVA au 1^{er} juillet 2020 marque une accélération nette de l'inflation : l'inflation en juin 2020 n'enregistrait que 0,5%, l'augmentation la plus basse de l'inflation depuis janvier 2020 (Graphe 1).

Graph 1 : Évolution de l'indice des prix depuis Janvier 2013



Commentaires

Face à une situation de crise sans précédent, et avec une économie au ralenti, le contrôle du déficit budgétaire, dont le ministre des Finances est le garant, est fondamental pour la stabilité économique. Les mesures de consolidation budgétaire annoncées le 11 mai 2020 par le ministre des Finances saoudien préparaient l'opinion publique à des mesures douloureuses, mais nécessaires pour assurer la stabilité des finances publiques. La hausse annuelle record de 6,1% des prix à la consommation est une conséquence directe du triplement du taux de la TVA au 1^{er} juillet 2020. Il s'agit du premier effet concret des annonces d'austérité budgétaire par le gouvernement.

Il n'en reste pas moins que les ménages, tant saoudiens qu'expatriés, voient leur pouvoir d'achat fortement amputé d'autant plus que pour une part importante des ménages saoudiens des allocations attribuées auparavant ont été supprimées dans le cadre de la reprise en main budgétaire annoncé par le Ministre des Finances en mai 2020. La remontée progressive des prix des carburants risque d'accentuer le recul du pouvoir d'achat. Les demandes d'augmentation de salaires vont probablement se faire plus pressantes dans les mois qui viennent.